

LA ROCHELLE 2022



PRÉ-PROGRAMME

**32^E JOURNÉES NATIONALES
SUR LES DISPOSITIFS MÉDICAUX**

4, 5 ET 6 OCTOBRE 2022



**LA ROCHELLE,
ESPACE ENCAN - QUAI LOUIS PRUNIER**

www.euro-pharmat.com

EURO-PHARMAT - Hôtel Dieu - 2, rue Viguierie - TSA 80035 - 31059 TOULOUSE CEDEX 9
Tél. : 05 61 77 83 70 - Fax : 05 61 77 83 64



OBJECTIFS DES JOURNÉES

+ LA FORMATION +

- Actualités réglementaires, thèmes techniques et cliniques

+ L'INFORMATION +

- Communications affichées
- Exposition : Institutionnels, Associations, Industriels

+ L'INNOVATION +

- Travaux originaux, recherche, pharmaco-économie, expériences de terrain

+ LIEU D'ÉCHANGES +

- Réunion de tous les acteurs intervenant dans le circuit du Dispositif Médical : praticiens, administration centrale, acheteurs, utilisateurs, industriels.
 - Un climat convivial dans un respect réciproque

EURO-PHARMAT[®]
VOUS...
NOUS !

UNE ÉQUIPE MOTIVÉE ET SOLIDAIRE,
DÉDIÉE AUX DISPOSITIFS MÉDICAUX



MARDI 4 OCTOBRE 2022

- > **08h30** Accueil des participants
- > **09h00** Ouverture officielle des 32^e Journées Nationales de Formation sur les Dispositifs Médicaux
M. Pierre-Yves CHAMBRIN, Président EURO-PHARMAT

SESSION TECHNICO-CLINIQUE**UROLOGIE – INCONTINENCE URINAIRE**

Modérateurs : Mme Delphine BOURIN - Mme Isabelle MAACHI

09h30 - 10h00

- > Physiopathologie et stratégie thérapeutique de l'incontinence urinaire
- > Revue des DM de base de l'incontinence urinaire

10h00 Pause - Visite Exposition**11h00 - 12h30**

- > Traitement chirurgical de l'incontinence urinaire
- > Revue des DM de chirurgie de l'incontinence urinaire
- > Débat-Questions aux intervenants

12h30 Repas - Visite Exposition**SESSION TECHNICO-CLINIQUE****ANESTHÉSIE LOCO-RÉGIONALE**

Modérateurs : Mme Marie CHAYÉ - M. Philippe IOOSS

14h00 - 16h00

- > Revue des dispositifs médicaux utilisés en Anesthésie loco-régionale
- > Développement des nouveaux blocs du tronc en Anesthésie loco-régionale
- > Intérêt de l'ALR dans le développement de la RACC : expérience en chirurgie orthopédique
- > Comment organiser en pratique la transition vers la connectique NR-Fit pour le pharmacien hospitalier
- > Débat-Questions aux intervenants

16h00 - 17h15 Pause - Visite Exposition**SESSION COMMUNICATIONS AFFICHÉES :****PRÉSENTATION DES COMMUNICATIONS AFFICHÉES**

par les auteurs aux membres du comité de lecture présidé par Mme Anne GRUMBLAT

SESSION COMMUNICATIONS LIBRES SUR LES DISPOSITIFS MÉDICAUX

Modérateurs : Mme Emmanuelle CARRÉ - Mme Florence OLLÉ

17h15 - 18h45

- > Présentation du dossier primé Euro-Pharmat /Fondation pour la Recherche en Pharmacie Hospitalière
- > Présentation du dossier primé Euro-Pharmat / Johnson & Johnson
- > Présentation orale des 6 communications retenues par le comité de lecture des communications affichées

18h45 Fin de la première journée

MERCREDI 5 OCTOBRE 2022

SESSION TECHNICO-RÈGLEMENTAIRE

Modérateurs : M. Pierre-Yves CHAMBRIN - M. Dominique THIVEAUD

09h00 - 10h00 : Dispositif médical : expertise et évaluation

- > Qu'est-ce que l'évaluation du dispositif médical ?
- > Quelles exigences réglementaires en matière d'évaluation clinique d'un DM ?
- > Évaluation des technologies de santé : HTA et démarche française

10h00 Pause - Visite Exposition

11h00 - 12h30 : Quels experts pour quelle expertise ?

- > Les 3 dimensions de l'expertise : connaissance/expérience, évaluation B/R, intégration sociétale
- > L'expertise : exercice solitaire ou collectif
- > Les menaces sur l'expertise (liens/conflicts)
- > Manifeste d'Euro-Pharmat pour une expertise décomplexée
- > Débat-Questions aux intervenants

12h30 Repas - Visite Exposition

SESSION TECHNIQUE

BIOCOMPATIBILITÉ ET DISPOSITIFS MÉDICAUX

Modérateurs : Pr Gaël GRIMANDI - Pr Johann CLOUET
M. Nicolas MAILLARD - M. Fabien NATIVEL

14h00 - 15h30

- > Impact des évolutions réglementaires pour les dispositifs médicaux contenant du cobalt
- > Comportement des membranes d'échanges plasmatiques vis-à-vis de la cinétique des médicaments administrés chez des patients en service de réanimation
- > Débat-Questions aux intervenants

15h30 Pause - Visite Exposition

SESSION TECHNICO-CLINIQUE

ENDOSCOPIE BRONCHIQUE

Modérateurs : Mme Sonia BRISCHOUX - Mme Nathalie GARNIER

16h30 - 18h00

- > Pathologies et actes réalisés en endoscopie bronchique
- > Revue des dispositifs médicaux utilisés en endoscopie bronchique
- > Implants et prothèses en endoscopie bronchique
- > Débat-Questions aux intervenants

18h00 Remise du prix « communications affichées »

Anne GRUMBLAT et les membres du comité de lecture

18 h 20 Fin de la deuxième journée

20 h 00 Soirée conviviale des journées

JEUDI 6 OCTOBRE 2022

JOURNÉE ATELIERS INTERACTIFS

ORGANISATION PRATIQUE DE LA JOURNÉE

- > **09h00 à 12h00** : Premier atelier
- > **12h00 à 13h30** : Pause Repas
- > **13h30 à 16h30** : Second atelier

> **Atelier 1 - Gestion des risques des dispositifs médicaux au bloc opératoire : sécurisation et traçabilité des DMI, interface PUI-Bloc, IBODE/PPH (DPC N° 22372200007)**

Animateurs : Mme Anne-Françoise GERME, Mme Agnès HENRY, Mme Abir PETIT

> **Atelier 2 - Stérilisation des DM : qualification H2O2 et évolution normative**

Animateurs : M. Xavier DARME, M. Yves INGHELS, M. Son Phan LUU

> **Atelier 3 - Bon usage des pansements et lien Hôpital - Ville (DPC N° 22372200013)**

Animateurs : M. Xavier ARRAULT, Mme Véra BOIKO-ALLAUX,
Mme Mary-Hélène CHOLET, Mme Christine FAURE-CHAZELLES

> **Atelier 4 - Les dispositifs médicaux de diabétologie et lien Hôpital - Ville (DPC N° en attente)**

Animateurs : Mme Charlotte GOURIO, Mme Valérie MINETTI, M. Vincent PHILIP

> **Atelier 5 - Référencement des dispositifs médicaux dans un établissement de santé (DPC N° 22372200015)**

Animateurs : Mme Anne GRUMBLAT, Mme Aurélie FRESSELINAT,
Mme Sandra WISNIEWSKI

> **Atelier 6 - Matériorvigilance : de l'organisation de proximité à sa mise en oeuvre pratique (DPC N° 22372200008)**

Animateurs : Mme Marion CASTEL-MOLIÈRES, Mme Laure DERAÏN,
Mme Juliette FATOUX

> **Atelier 7 - Les dispositifs médicaux d'assistance circulatoire courte durée (DPC N° en attente)**

Animateurs : Mme Maryline JEHL, Mme Clara JOLLY, M. Nicolas MAILLARD

RAPPEL :

Cette session est dédiée aux actions de formation.

Les actions ciblées DPC sont organisées conformément aux exigences fixées par l'avis n°2018/01/CE du 17 décembre 2018 du comité d'éthique. Ces ateliers se déroulent en ½ journée permettant au participant de suivre deux ateliers sur la journée.

L'inscription des participants est différenciée de celle des journées nationales de formation sur les dispositifs médicaux. Elle donne accès aux salles de formation qui sont dédiées et réservées distinctement de la manifestation, comme défini dans le cahier des charges que nous appliquons en tant qu'organisateur des journées et organisme de formation.

Par ailleurs, en tant qu'organisme de formation continue, nous sommes certifiés Qualiopi « Actions de formation » et certifiés ISO 9001 « Conception et réalisation de prestations de formation ».

Inscription à titre individuel indépendamment de l'exposition

Nom*/Prénom* :

Fonction :

Société* :

Adresse société* :

CP/Ville société* :

Mail* : Tél.* :

* Mentions obligatoires

CONFIDENTIALITÉ

Les données à caractère personnel vous concernant recueillies via ce formulaire sont enregistrées par EURO-PHARMAT dans un fichier informatisé et sont recueillies consécutivement à votre consentement. Ces données collectées visent à traiter votre demande d'inscription, à vous contacter si nécessaire, à permettre votre inscription effective et à vous adresser toute communication pertinente en lien avec l'actualité d'EURO-PHARMAT. Seul EURO-PHARMAT a accès à ces données.

La charte de protection des données d'EURO-PHARMAT est accessible dans les mentions légales figurant sur le site www.euro-pharmat.com

**J'ACCEPTÉ QU'EURO-PHARMAT ENREGISTRE ET CONSERVE CES INFORMATIONS PERSONNELLES
AFIN DE ME COMMUNIQUER TOUTES LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES AUTOUR DE L'ÉVÉNEMENT
AINSI QUE TOUTES INFORMATIONS CONCERNANT EURO-PHARMAT OUI – NON**

> TARIFS JOURNALIERS

INDUSTRIEL ABONNÉ NON EXPOSANT	INDUSTRIEL NON ABONNÉ NON EXPOSANT
300 € HT	500 € HT

> INSCRIPTION

Jours de présence	OUI	NON
Mardi 4 Octobre		
Mercredi 5 Octobre		
Jeudi 6 Octobre		

> INTERVENTION LORS D'UN ATELIER cf. tarifs Journaliers

INTITULÉ DE L'ATELIER	MATIN		SOIR	
	Choix 1	Choix 2	Choix 1	Choix 2
ATELIER 1 - Gestion des risques des dispositifs médicaux au bloc opératoire				
ATELIER 2 - Stérilisation qualification H ₂ O ₂ et évolution normative				
ATELIER 3 - Bon usage des pansements et lien Hôpital-Ville				
ATELIER 4 - Les dispositifs médicaux de diabétologie				
ATELIER 5 - Référencement d'un DM dans un établissement de santé				
ATELIER 6 - Matériovigilance : de l'organisation de proximité à sa mise en œuvre pratique				
ATELIER 7 - Les dispositifs médicaux d'assistance circulatoire courte durée				

> SOIRÉE DES JOURNÉES - MERCREDI 5 OCTOBRE 2022 (INSCRIPTION IMPÉRATIVE) : 130 € TTC

>> RÉCAPITULATIF MONTANT TOTAL€ soit - Inscription Journées €
- Soirée des Journées €

>> FACTURATION SOCIÉTÉ, ADRESSE ET MAIL DE FACTURATION JOURNÉES

.....

.....

.....

Le virement ou le chèque est à établir à l'ordre de EURO-PHARMAT

Pour toute annulation, les CGV d'Euro-Pharmat seront appliquées.
Au-delà, les frais de participation seront dus en totalité, mais les remplacements seront admis
À retourner à EURO-PHARMAT, 2 rue Viguerie, TSA 80035, 31059 TOULOUSE Cedex 9
Fax : 05 61 77 83 64 - Email : journees@euro-pharmat.com



> FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION LA ROCHELLE 4-5-6 OCTOBRE 2022
PERSONNEL DES ÉTABLISSEMENTS DE SOINS & INTERNES EN PHARMACIE

Nom*/Prénom* :

Etablissement* :

Adresse établissement* :

CP/Ville établissement* :

Mail* : Tél.* :

Fonction : Si pharmacien, n° RPPS :

* Mentions obligatoires

J'ACCEPTÉ QU'EURO-PHARMAT ENREGISTRE ET CONSERVE CES INFORMATIONS PERSONNELLES AFIN DE ME COMMUNIQUER TOUTES LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES AUTOUR DE L'ÉVÉNEMENT AINSI QUE TOUTES INFORMATIONS CONCERNANT EURO-PHARMAT (CF. POINT CONFIDENTIALITE) OUI - NON

> TARIFS DES JOURNÉES

Selon	PERSONNEL ÉTABLISSEMENT DE SOINS ET INSTITUTIONNEL		
	Avant le 1 ^{er} septembre	du 2 au 29 septembre MAJORATION 10%	Au delà ou sur place MAJORATION DE 30%
1 Journée	200 €	220 €	260 €
2 Journées	250 €	275 €	325 €
3 Journées	440 €	484 €	572 €

INTERNES (SUR JUSTIFICATIF)

Avant le 1 ^{er} septembre	du 2 au 29 septembre MAJORATION 10%	Au delà ou sur place MAJORATION DE 30%
90 €	100 €	120 €
130 €	145 €	170 €
180 €	200 €	235 €

Si communication libre acceptée, l'inscription est prise en charge par Euro-Pharmat

> INSCRIPTION

veuillez indiquer vos jours de présence

Jours de présence	OUI	NON
Mardi 4 Octobre		
Mercredi 5 Octobre		
Jeudi 6 Octobre		

> SESSION ATELIERS INTERACTIFS - JEUDI 6 OCTOBRE

INSCRIPTION IMPÉRATIVE

INTITULÉ DE L'ATELIER	MATIN		SOIR	
	Choix 1	Choix 2	Choix 1	Choix 2
ATELIER 1 - Gestion des risques des dispositifs médicaux au bloc opératoire				
ATELIER 2 - Stérilisation qualification H ₂ O ₂ et évolution normative				
ATELIER 3 - Bon usage des pansements et lien Hôpital-Ville				
ATELIER 4 - Les dispositifs médicaux de diabétologie				
ATELIER 5 - Référencement d'un DM dans un établissement de santé				
ATELIER 6 - Matériorvigilance : de l'organisation de proximité à sa mise en œuvre pratique				
ATELIER 7 - Les dispositifs médicaux d'assistance circulatoire courte durée				



> SOIRÉE DES JOURNÉES - MERCREDI 5 OCTOBRE 2022 (INSCRIPTION IMPÉRATIVE) : 60 € TTC

>> RÉCAPITULATIF MONTANT TOTAL € soit - Inscription Journées €
- Soirée des Journées €

> FACTURATION

Demande de Convention : Oui Non
N° d'activité déclarée à la préfecture 31 : 73 310 355 331 - N° Qualiopi : 2020/87065

Établissement, adresse et mail de facturation Journées.....
.....
.....

Établissement, adresse et mail de facturation Soirée.....
.....
.....

> PIÈCE À NOUS FAIRE PARVENIR AVEC L'INSCRIPTION POUR SON ENREGISTREMENT

Soit Demande de convention
Soit Chèque d'un montant correspondant au total ci-dessus à l'ordre d'Euro-Pharmat

> CONFIDENTIALITÉ

Les données à caractère personnel vous concernant recueillies via ce formulaire sont enregistrées par EURO-PHARMAT dans un fichier informatisé et sont recueillies consécutivement à votre consentement. Ces données collectées visent à traiter votre demande d'inscription, à vous contacter si nécessaire, à permettre votre inscription effective et à vous adresser toute communication pertinente en lien avec l'actualité d'EURO-PHARMAT. Seul EURO-PHARMAT a accès à ces données. La charte de protection des données d'EURO-PHARMAT est accessible dans les mentions légales figurant sur le site www.euro-pharmat.com

> DROIT À L'IMAGE

Je suis informé(e) qu'un photographe professionnel couvrira les journées et que je pourrais être photographié(e) ou filmé(e).
J'autorise Euro-Pharmat à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies ou images prises dans le cadre de ces journées OUI - NON

Pour toute annulation, les CGV d'Euro-Pharmat seront appliquées.
Au-delà, les frais de participation seront dus en totalité, mais les remplacements seront admis
À retourner à EURO-PHARMAT, 2 rue Viguerie, TSA 80035, 31059 TOULOUSE Cedex 9
Fax : 05 61 77 83 64 - Email : journees@euro-pharmat.com



BULLETIN DE RÉSERVATION HÔTELIÈRE

Les réservations hôtelières sont confiées à **La Rochelle Tourisme-événement**. Vous trouverez sur leur site toutes les informations pour savoir comment se rendre à la Rochelle <http://www.larochelle-evenements.fr/infos-pratiques/acceder-a-la-rochelle/comment-venir> .

Une plate-forme de réservation en ligne sera ouverte prochainement : consultez la page de notre site qui est actualisée à mesure : <https://www.euro-pharmat.com/les-journees-annuelles/prochaine-edition-2022> .

Les conditions de réservation précises y seront mentionnées.

Le paiement s'effectuera en ligne à J-7 ouvrés de nos journées, soit avant le 26 septembre 2022 et ne peut être alors annulé.

D'ores et déjà, La Rochelle Tourisme - événement a recensé un certain nombre d'hôtels situés à proximité de l'espace Encan et accessibles facilement.

Voici, ci-dessous, une liste avec les tarifs de nuitée, petit déjeuner et taxes de séjour des hôtels susceptibles d'être définitivement sélectionnés par La Rochelle Tourisme événements.

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT	Catégorie	Nuitée	Petit-déjeuner	Taxe séjour
PREMIÈRE CLASSE	★★	63 €	5,90 €	0,99 €
B&B LA ROCHELLE	★★	108 €	6,85 €	0,99 €
KYRIAD	★★★	86 €	10,50 €	1,65 €
IBIS STYLES	★★★	129 €	Inclus	1,65 €
IBIS CENTRE HISTORIQUE	★★★	109 €	Inclus	1,65 €
SAINT NICOLAS	★★★	128 €	14,95 €	1,65 €
BEST WESTERN PREMIER MASQUHOTEL	★★★★	156 €	16,95 €	2,53 €
NOVOTEL	★★★★	160 €	16,50 €	2,53 €
MAISONS DU MONDE	★★★★	164 €	Inclus	2,53 €

ATTENTION : ces chambres et ces tarifs proposés ne seront accessibles **exclusivement que via la plateforme de réservation qui sera mise en ligne le plus tard au 4 avril 2022**. Elles ne sont donc pas réservables par téléphone ou par mail et aucune option ne pourra être prise avant le début des réservations en ligne.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter l'équipe La Rochelle Tourisme événements au **05 46 45 91 40** - courriel : resa@larochelle-tourisme-evenements.com.

COMMUNICATIONS LIBRES AFFICHÉES & ORALES

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Session commune aux Établissements de Soins, aux Autorités de Santé et aux Industriels

THÉMATIQUE DES COMMUNICATIONS

Cette session des Journées EURO-PHARMAT est consacrée à la présentation de travaux originaux concernant le Dispositif Médical (DM), portant sur différentes thématiques comme :

- études médico-économiques,
- expériences de terrain (essais, gestion, application de la réglementation...),
- actualités du DM en établissement de soins ou dans l'industrie innovation/recherche sur le terrain,
- produits en développement et/ou innovants à savoir des DM apportant un réel progrès par rapport à l'existant (amélioration technologique, apport d'une nouvelle alternative dans l'arsenal thérapeutique...) et constituant une « amélioration du service médical ».

ACCÈS À COMMUNICATIONS

La session est proposée aux personnels des établissements de soins publics et privés, aux Autorités de Santé ainsi qu'aux Industriels du DM.

Les présentations peuvent être faites par des professionnels de santé, des industriels, mais également par un intervenant extérieur qui pourrait amener une vue « générale du sujet traité ».

Un des auteurs doit obligatoirement être inscrit aux journées.

Les travaux doivent être originaux et ne pas avoir fait l'objet de publication ou de communication antérieures.

L'interne, dont une communication est retenue, bénéficiera d'une **inscription gratuite** aux journées afin de pouvoir la soutenir lors de cette session. Les frais d'hospitalité restent à sa charge.

RÉSUMÉ

Le résumé doit être soumis en ligne sur le site www.euro-pharmat.com rubrique : les journées/appel à communication : <https://www.euro-pharmat.com/appel-a-communication>

Il est à rédiger avec soin selon les recommandations aux auteurs précisées sur le site.

Aucune modification ne sera apportée par Euro-Pharmat.

Seule la première version saisie en ligne sera retenue, aucune modification ne sera acceptée par la suite.

IMPÉRATIF – DATE LIMITE D'ENVOI : 13 AVRIL 2022

au-delà, les résumés ne seront plus acceptés

SÉLECTION

Le Comité de Lecture appréciera le travail fait au regard du respect de ces critères.

Le résultat des communications retenues sera communiqué à l'auteur soumissionnaire début juillet 2022.

AFFICHAGE

Toute communication retenue fera l'objet d'une publication au format des communications affichées précisées sur le site : <https://www.euro-pharmat.com/appel-a-communication> .

Les auteurs devront assurer l'affichage du **Mardi 4 octobre 2022 à 9 h au Mercredi 5 octobre 2022 à 18 h 45** et reprendre tout le matériel exposé dès le mercredi soir.

PRÉSENTATION

Parmi l'ensemble des communications affichées acceptées :

- Certaines seront retenues par le Comité scientifique pour une présentation orale de 5 min en séance plénière suivie d'un temps d'échange lors de la session Communications libres sur les dispositifs médicaux qui aura lieu le Mardi 4 octobre 2022, à 17h15.
- Les auteurs pourront être sollicités par le Comité de rédaction de la Revue Pharmaceutique des Dispositifs Médicaux pour la rédaction d'un article sur le sujet de leur communication.
- Toutes les autres communications retenues seront à présenter lors de la session des communications affichées le mardi 4 octobre 2022 de 16h à 17h15, par un des auteurs.

NOTA BENE

Les auteurs doivent déposer une version électronique de leur communication affichée sous format PDF, sur le site www.euro-pharmat.com, onglet « Les Journées », rubrique « Déposer une communication approuvée » avant le 20 août 2022. Les communications affichées électroniques non reçues à cette date ne pourront pas être affichées lors des journées.

Les communications affichées seront diffusées sur le site après les journées

EURO-PHARMAT AUJOURD'HUI



Conçue en 1982, dans le cadre de « la reconquête du marché intérieur » chère au Ministre de la santé de l'époque M. Jack Ralite, et répondant à la mise en oeuvre de pôle de génie biomédical, Euro-Pharmat voulait, alors, répondre à l'objectif de rationalisation de l'achat et de l'utilisation du matériel médico-chirurgical stérile en fonction des besoins des utilisateurs et de l'évolution du marché ».

D'abord abritée par le CEPH de Cahors, elle est devenue une association en nom propre en 1997.

Son coeur de métier initial était la mise à disposition d'informations sur le matériel médico-chirurgical par la création d'une base de données.

Au fil des années, il est apparu qu'au-delà de cette mission d'information qui perdure et qui évolue pour s'adapter aux besoins actuels, il existait un besoin de formation permettant aux professionnels de santé, et plus particulièrement aux pharmaciens et à leurs équipes hospitalières à la fois d'acquérir des connaissances approfondies sur ces « outils » et de gagner en compétences par le partage d'expériences.

Ainsi sont nées les journées nationales de formation sur les dispositifs médicaux - nouvelle appellation européenne donnée au matériel médico-chirurgical - qui en sont à leur 32^e édition cette année à La Rochelle.

Cette activité de formation s'est élargie à la fois au niveau de la formation initiale, avec en particulier, la réalisation du syllabus accompagné de supports harmonisés du nouveau DES d'interne en pharmacie hospitalière, et au niveau formation continue, dont le périmètre s'est fortement élargi avec la récupération du catalogue proposé par le CEFH (ex CEPH) dont l'activité a été arrêtée le 31 décembre 2018.

Par ailleurs, en matière d'information, Euro-Pharmat s'est largement investie dans la publication de guides et autres outils d'aide au bon usage et aux bonnes pratiques dans le domaine large des dispositifs médicaux.

Chemin faisant, Euro-Pharmat est devenue une structure professionnelle de référence qui travaille en bonne relation avec un certain nombre d'acteurs, tant institutionnels qu'associatifs ou syndicaux du milieu des dispositifs médicaux, de la profession pharmaceutique et d'autres professionnels de santé.



Pour déployer toujours plus avant cette dynamique, EURO-PHARMAT a décidé de faire évoluer ses statuts pour s'afficher clairement comme la société savante pharmaceutique des dispositifs médicaux. Ainsi, dans leur premier article, l'association s'appelle « EURO-PHARMAT, société Pharmaceutique Française des Dispositifs médicaux ». Ces nouveaux statuts sont accessibles sur le site www.euro-pharmat.com.

Une nouvelle organisation associative a aussi été mise en place en application de ces nouveaux statuts.

Un nouveau Conseil d'administration a été élu au sein duquel un bureau a été choisi dont voici les noms et fonctions : Pierre- Yves CHAMBRIN (Président), Gaël GRIMANDI (Vice-Président), Isabelle LE DU (Secrétaire), Sandra WISNIEWSKI (secrétaire adjointe), Dominique THIVEAUD (trésorier), Philippe IOOSS (trésorier adjoint) et Aurélie FRESSELINAT, Anne GRUMBLAT, Cécilia HURLUPÉ, Yves INGHELS, Clara JOLLY, Dorothée PÉCANI, Jérôme PERREY et Olivier SELLAL.

L'association compte en son sein 4 structures fonctionnelles : la commission technique, le collège universitaire, le comité pédagogique et la commission d'exploitation dédiée au bon fonctionnement de la base de données.

L'association s'appuie sur une équipe de salariés qui permet d'assurer la continuité opérationnelle des activités.



> COMITÉ SCIENTIFIQUE

Xavier ARRAULT
Véra BOIKO-ALAUX
Delphine BOURIN
Sonia BRISCHOUX
Emmanuelle CARRÉ
Marion CASTEL-MOLIÈRES
Pierre-Yves CHAMBRIN
Marie CHAYÉ
Marie-Hélène CHOLET
Johann CLOUET
Xavier DARMÉ
Laure DERAÏN

Juliette FATOUX
Christine FAURE-CHAZELLES
Anne-Lise FERRAND
Aurélië FRESSELINAT
Nathalie GARNIER
Anne-Françoise GERME
Charlotte GOURIO
Gaël GRIMANDI
Anne GRUMBLAT
Agnès HENRY
Yves INGHELS
Philippe IOOSS

Son Phan LUU
Marilyne JEHL-RAVE
Clara JOLLY
Isabelle MAACHI
Nicolas MAILLARD
Valérie MINETTI
Fabien NATIVEL
Jérôme PERREY
Abir PETIT
Vincent PHILIP
Dominique THIVEAUD
Sandra WISNIEWSKI

> COMITÉ D'ORGANISATION

Pierre-Yves CHAMBRIN
Agnès FAUCHER
Anne-Lise FERRAND

Jeanine LAFONT
Nathalie PILLON
Olivier SELLAL

Gabrielle SUEUR
Dominique THIVEAUD

> RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

• ORGANISATION - INSCRIPTIONS

Agnès FAUCHER - Nathalie PILLON - Gabrielle SUEUR

• COMMUNICATIONS

Anne-Lise FERRAND - Jeanine LAFONT

• EXPOSITION

Agnès FAUCHER - Olivier SELLAL - Gabrielle SUEUR

HÔTEL DIEU – TSA 800 35 – 31059 - TOULOUSE CEDEX 9

TÉL. : 05 61 77 83 73 ou 70 – FAX : 05 61 77 83 64

E-MAIL : JOURNEES@EURO-PHARMAT.COM – SITE : WWW.EURO-PHARMAT.COM

> PARTICIPATION

L'inscription individuelle est obligatoire et donne accès :

- À l'exposition et à la salle de conférence
- Aux travaux et aux déjeuners de travail

Tout participant doit se présenter à l'accueil des journées avec son attestation d'inscription : tous les documents (programme des journées, fiche d'évaluation) lui seront alors remis. L'attestation de présence n'est délivrée que sur remise de la fiche d'évaluation complétée.

Les moyens nécessaires à mobiliser pour compenser les conséquences d'un handicap seront étudiés au cas par cas dans la mesure où les besoins spécifiques sont communiqués à l'organisation avant le 25 août lors de l'inscription.

> LIEU DU CONGRÈS

CENTRE DES CONGRÈS - ESPACE ENCAN – QUAI LOUIS PRUNIER, 17033 LA ROCHELLE

> RENSEIGNEMENTS HÉBERGEMENT ET ACCÈS À LA ROCHELLE

Pour tout renseignement s'adresser à La Rochelle-Tourisme Quai Louis Prunier - 17033 LA ROCHELLE CEDEX 1 - France Tel. 05 46 45 91 40 Mail : ot.commercial@larochelle-tourisme-evenements.com